

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 8 mars 2021

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE MONTBARD : LES TRAVAUX DÉMARRENT !



SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, réalise des travaux de mise en accessibilité des quais de la gare de Montbard du 8 mars 2021 à avril 2022.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite représente un véritable enjeu sociétal. Ce vaste chantier qui démarre en gare de Montbard a pour objectif de permettre à tous de se déplacer du parvis jusqu'aux quais et aux trains en toute facilité et autonomie.

Ce chantier de mise en accessibilité représente un investissement global de 6,3 millions d'euros (études et travaux), cofinancés par la Région Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 4,7 M€ (75%) et par l'État à hauteur de 1,6 M€ (25%).

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Les travaux de génie civil se dérouleront de jour du 8 mars au 30 novembre 2021 : de 9 h à 17 h, en semaine du lundi au vendredi ; de nuit les semaines du 20 au 25 septembre 2021 et du 18 au 29 octobre 2021, de 22h à 6h, en semaine du lundi au vendredi.

Les entreprises attributaires des travaux principaux sont NGE, GUINTOLI et OFFROY. Une trentaine de personnes interviendront en moyenne sur ce chantier et 2 400 heures seront dédiées à des personnes en insertion professionnelle.

Ce chantier est cofinancé par le
Plan de relance du
Gouvernement.



Les travaux en gare de Montbard consistent à :

- **rehausser les quais 1 et 2 sur toute leur longueur** (soit environ 400 mètres – avec mise en place de dalles béton podotactiles et pose d'un enrobé),
- **installer 2 ascenseurs** (un ascenseur sur le quai 1 et un ascenseur sur le quai 2),
- **mettre aux normes** les escaliers, les éclairages, et remplacer les luminaires sur les deux quais,
- **mettre aux normes** la signalétique de sécurité et mettre en sécurité les extrémités de quais.

Les travaux d'installation des deux ascenseurs se dérouleront jusqu'en avril 2022. Après homologation réglementaire, ils pourront être mis en service au printemps 2022.

CHIFFRES CLES DES TRAVAUX



IMPACTS SUR LA CIRCULATION FERROVIAIRE

Des opérations « coups de poing » entraînant une interruption totale des circulations sur la ligne auront lieu les week-ends suivants :

- 20-25 septembre,
- 2-3 octobre,
- 9-10 octobre,
- 16-17 octobre,
- 23-24 octobre.

Ce chantier est cofinancé par le Plan de relance du Gouvernement.



Les clients pourront connaître l'impact précis de ces travaux sur leurs trains en s'informant sur les canaux habituels mentionnés ci-dessous :



• sur le site TER Bourgogne-Franche-Comté,  • par téléphone auprès des téléconseillers Mobigo au 03.80.11.29.29 du lundi au samedi.

• sur l'Assistant SNCF,  • en gare par voie d'affichage ou auprès des agents.

 Le fil Twitter @TER_BFC_Trafic est également à votre disposition pour toutes questions :

1. du lundi au vendredi de 6h à 9h et de 16h à 19h
2. le dimanche de 16h à 19h

 • site ou application Oui SNCF pour la réservation et l'achat de billets TGV

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau développe l'offre ferroviaire sur les 30 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau se met au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2019 de 6,5 milliards d'euros.

<http://www.sncf-reseau.com>

CONTACTS PRESSE

SNCF RESEAU

VALÉRIE LÉPINAY - 06 88 13 59 52 – valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

SNCF TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CONTACT PRESSE – 06 46 28 06 44 – sncf.voyageurs.communication.ter.bourgogne-franche-comte@sncf.fr

PRÉFECTURE DE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CÉCILE HERMIER - 03 80 44 64 05 - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MARIE SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr

Ce chantier est cofinancé par le Plan de relance du Gouvernement.

